

SERMESSE

L'église sera rénovée, en partie grâce à un important legs

Sinistrée depuis une tempête en février 2020, l'église de Sermesse présente des signes inquiétants de fatigue. Toit, clocher, beffroi, cloche, murs sont à refaire. Heureusement, la commune va pouvoir compter sur un don providentiel.

La rénovation de l'église Saint-Vincent va sans aucun doute rythmer la vie du conseil municipal pour les prochaines années. L'édifice religieux qui avait été rebâti en 1733 après un incendie, présente de nombreux signes de fatigue.

« Le plus urgent est de réparer le clocher et la flèche qui ont été endommagés lors d'une tempête en février 2020, commente le maire Alain Legros. Nous avons trouvé un artisan mais il s'est désisté au dernier moment. Ça nous a pris un peu de temps pour en trouver un autre, mais nous sommes satisfaits de notre nouveau choix. Il s'agit de M. Rebillard d'Ouroux-sur-Saône, qui a la particularité d'être spécialisé dans l'ardoise. Si l'assurance va couvrir les réparations de ce sinistre, nous allons quand même devoir mettre la main à la poche, car le toit de l'église est

également endommagé et nous voulons le faire en même temps. Il y a des fuites qui causent des infiltrations dans les murs. Nous allons devoir reprendre tous les plâtres à l'intérieur de l'église, mais ce sera l'objet d'un autre chantier. Nous devons déjà protéger l'édifice des intempéries. »

La cloche de l'église devrait être classée

Parallèlement aux travaux de toiture qui se feront en septembre-octobre, le maire compte également refaire le beffroi et rénover la cloche. Tous deux sont bien marqués par l'usure du temps, et le beffroi présente un risque pour la sécurité. Pour la cloche qui date du début du XIX^e siècle, Alain Legros a engagé une procédure avec la direction régionale des affaires culturelles, qui permettra de classer l'objet et d'obtenir des subventions pour sa rénovation.

Pour tous ces travaux qui s'élèvent à près de 100 000 €, les élus de Sermesse espèrent bénéficier de 40 à 60 % de subventions, en sachant que l'assurance prendra 23 600 € à sa charge. Pour le reste, le maire pourra compter sur un don providentiel, le legs de Bernard Desbuisson (*lire par ailleurs*).

Florent MULLER



La flèche et le clocher ont été endommagés lors de la tempête de février 2020. Photo JSL/Florent MULLER

Un espace Bernard-Desbuisson ?

Un descendant de la commune, Bernard Desbuisson a désigné Sermesse comme légataire universel de ses biens. « Cet homme avait de la famille ici et venait régulièrement passer ses vacances dans la commune. Il nous a légué une maison et un appartement à Saint-Cyprien, ainsi que des liquidités. Ce don va nous permettre de rénover notre patrimoine et en particulier l'église. » Le maire a ainsi dû se rendre dans les Pyrénées-Orientales pour régler la transmission. En ce qui concerne la somme exacte, l'élu se montre prudent. « Il s'agit de plusieurs dizaines de milliers d'euros, mais nous communiquerons le chiffre lorsque toutes les opérations notariales seront terminées. Les deux habitations viennent d'être vendues et nous devrions pouvoir disposer des liquidités ce trimestre. » Si le donateur est peu connu à Sermesse, la commune ne compte pas passer son geste sous silence. « Nous allons en discuter avec l'équipe municipale, mais on marquera le coup et Bernard Desbuisson aura un espace à son nom. »